

BARRES D'APPUI POUR TOILETTES, DOUCHE ET CABINE D'ESSAYAGE

La présence de barres d'appui est indispensable pour pouvoir réaliser un transfert entre le fauteuil roulant et la cuvette de toilette, le siège d'une douche ou d'une cabine d'essayage.

Produit :

- Barres de **section** circulaire.
- Le **diamètre** des barres doit être compris entre 3,5 cm et 5 cm.
- La **matière** ou la texture des barres doit être antidérapante.
- La **longueur** des barres ne peut être inférieure à 90 cm. Elles doivent dépasser d'au moins 15 cm la face avant de l'assise.
- Les barres sont **non coudées**.

Le respect de ces critères est indispensable afin d'assurer une bonne préhension des barres.

- Les barres sont **rabattables verticalement**. Ce critère est indispensable afin de ne pas créer d'obstacle entre les deux assises avant d'avoir pris appui sur la barre située du côté opposé à la zone de transfert.
- Les barres doivent pouvoir reprendre une sollicitation minimale de 1kN appliquée dans toutes directions. 1,7 kN est recommandé.
- Elles sont pourvues de systèmes de sécurité ne permettant aucun rabattement vertical dans la direction du sol.
- Le respect de ces critères est indispensable afin de pouvoir réaliser un transfert en toute sécurité.*
- Idéalement l'une des barres d'appui sera équipée d'un support pour le papier toilette.
- La couleur des barres est contrastée par rapport à celle de l'environnement immédiat.

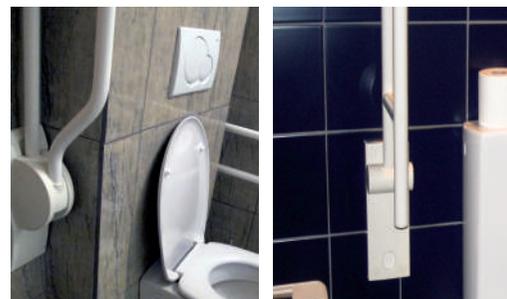
Mise en œuvre :

- Les barres d'appui sont mises en œuvre de part et d'autre de l'assise (cuvette des toilettes ou sièges rabattables).
- L'axe des barres d'appui se situe à 35 cm de l'axe de l'assise.
- La face externe des barres est écartée d'au minimum 3,5 cm de toute paroi ou de tout équipement.

- Les faces supérieures des barres sont mises en œuvre à une hauteur de 80 cm depuis le sol.
- L'extrémité libre des barres d'appui dépasse d'au minimum 15 cm la face avant de l'assise. *Cette configuration permet d'y prendre appui en toute circonstance. Tant pour réaliser le transfert que pour s'aider lors du déshabillage, ou encore pour se maintenir en équilibre en position assise.*
- Les sabots de fixation des barres d'appuis ne peuvent dépasser la face avant de la chasse d'eau (cuve ou encorbellement de la chasse encastrée) ou du dossier. *De manière à ne pas créer d'entrave dans la zone de transfert entre les deux assises.*
- L'éventuel piètement (déconseillé) des barres ne peut créer d'entrave dans la zone de transfert. *Le respect de ce critère est indispensable pour que le fauteuil soit positionné de façon stable dans la zone de transfert.*

ATTENTION :

Les barres d'appui obliques ou coudées sont des barres d'appui destinées au relèvement et non au transfert. Dès lors, elles ne conviendront pas à des toilettes adaptées et ce, d'autant plus qu'elles risqueraient de constituer une entrave au transfert frontal. Toutefois, il est intéressant de disposer de telles barres dans tout ou partie des toilettes ordinaires.



✓ Sabot de fixation hors de la zone de transfert

Caractéristiques indispensables :

Produit :

- Barres de section circulaire
- Ø barres : entre 3,5 et 5 cm
- Matière ou texture antidérapante
- Longueur min. : 90 cm
- Barres non coudées (horizontales)
- Barres rabattables verticalement
- Résistance minimale : 1 kN
- Dispositif de sécurité empêchant tout rabattement vertical vers le sol
- Intégration d'un support pour papier toilette
- Couleur contrastée par rapport à l'environnement immédiat

Mise en œuvre :

- De part et d'autre de l'assise
- Axe de la barre à 35 cm de l'axe de l'assise
- Face externe des barres à min. 3,5 cm de toute paroi ou de tout équipement
- Hauteur face supérieure des barres : 80 cm depuis le sol
- Extrémité libre des barres d'appui dépassant de min. 15 cm la face avant de l'assise
- Positionnement sabots de fixation ne dépassant pas la face avant du réservoir de la chasse d'eau ou du dossier
- Pas de piètement entravant la zone de transfert



✗ Sabot de fixation dans la zone de transfert

